

**REYNALD POULIN, avocat/arbitre**  
79, boul. René-Lévesque Est, bureau 200  
Québec (Québec) G1R 5N5  
Téléphone: 418-692-4180  
Télécopieur: 418-692-5321

## **FORMATION**

2008 - Accréditation Centre Canadien d'Arbitrage Commercial (CCAC)  
1993 - Barreau du Québec  
1992 - LL.B. Université Laval

## **PRATIQUE PROFESSIONNELLE**

1992 à ce jour: Avocat au sein de l'étude Beauvais Truchon, s.e.n.c.

## **CHAMPS D'EXPERTISE**

Droit civil et, principalement, droit des affaires, droit immobilier, droit de la construction et droit professionnel. Me Poulin possède une solide expérience à titre de plaideur et représente une clientèle institutionnelle et d'affaires devant tous les tribunaux judiciaires et en arbitrage conventionnel. Il jouit ainsi d'une connaissance des règles de preuve devant les tribunaux civils et d'arbitrage et est fréquemment impliqué dans des litiges impliquant des recours extraordinaires tels l'injonction et le jugement déclaratoire. Depuis quelques années, Me Poulin agit également à titre d'arbitre dans des différends de nature commerciale, de même qu'aux termes du Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs de l'APCHQ (L.R.Q., c. B-1.1, r. 0.2). À ce titre, il rend plusieurs décisions interlocutoires et finales annuellement et a ainsi l'avantage de cumuler son expérience pratique à celle de décideur. Il siège également au Comité sur la Cour supérieure du district de Québec et est ainsi appelé à intervenir sur des recommandations et modifications à la pratique civile devant ce tribunal et ceci afin de favoriser l'accès à la justice et inciter à des modes alternatifs de résolution de conflits.

## **EXPÉRIENCE ARBITRALE**

Membre de comités d'arbitrage des comptes d'avocats du Barreau du Québec.

Membre du Comité de discipline du Barreau du Québec.

Arbitrages en vertu du Règlement sur le Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs et arbitrage commercial général.

Arbitrages conventionnels divers.

## **EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

Conférencier après de différents organismes qui oeuvrent dans le secteur de ses compétences.

**LANGUES DE TRAVAIL:** Français et anglais.